

PIECE 7.2.3. CARACTERISTIQUES DE LA VOIRIE

Type de voie	Nom	Situation	Larg. actuelle	Larg. Prévue	Observations
Chemin des	Hauts de Grisy	de la Côte Robinot se dirige vers Villepreux forme sur 640 m env. la limite séparative avec Noisy et sur 1130 m env. la limite séparative avec Villepreux. Se termine à la limite du territoire de Villepreux	9 m	conservée	Une section de ce chemin est la voie d'accès au Golf de Saint-Germain en Laye
Rue	Léon Piolet	Part de la RD 307 derrière l'église et se termine rue de la Fontaine des Vaux	10 m	conservée	
Chemin du	Bois des Arpents	1) part du carrefour de Valmartin en empruntant l'ancien Chemin des Bœufs et aboutit Route de Sainte Gemme 2) de la Route de Sainte Gemme se termine à la rue de Valmartin	Variable	8 m	La 1ère partie est classée en voie communale Plan d'alignement de principe existant
Chemin du	Pré de Launay	commence route de Sainte Gemme et se termine rue de Valmartin	6 m	conservée	La 2ème partie en C.R.
Chemin du	Trou à Sable	commence rue de Valmartin, longe le mur du cimetière et se termine rue de la Fontaine des Vaux	Variable de 1 à 5 m	conservée	
Chemin des	Bois	Commence RD 307 et se termine à Chavenay. Forme sur tout son parcours la limite séparative avec Feucherolles	6 m	conservée	
Chemin de la	Fontaine de Berthe	Commence RD 307, se dirige vers le sud et se termine en impasse à 250 m	6 m	conservée	
Chemin des	Cochons	commence chemin du Vivier et se termine à la limite de Chavenay après avoir formé sur 560 m env. la limite séparative avec cette commune	6 m	conservée	
Chemin des	Carrières	commence route de Villepreux RD 98 et se termine à la limite de Chavenay après avoir formé la limite séparative avec cette commune	6 m	conservée	
Chemin du	Fond de Berthe	commence RD 70 route de Chavenay se dirige vers la Source de Berthe et se termine à la limite de Chavenay	6 m	conservée	
Chemin du	Vivier	commence RD 307 et se termine Chemin des Cochons	6 à 8 m	8 m	Pas de plan d'alignement. Voie réalisée pour partie à 8 m.
Chemin de la	Source	commence place Daniel Dreyfus et se termine Côte Robinot	3,70 à 8 m	8 m	Pas de plan d'alignement. Ancien chemin de la Fontaine du Parc.
Chemin des	Longues Raies	commence route de Villepreux et se termine Chemin du Vivier	6 m	8 m	Pas de plan d'alignement, créé au remembrement.
Chemin de la	Pluette	commence chemin de l'Orme et se termine sans issue	6 m	conservée	
Chemin de l'	Orme	commence à la limite de Chavenay coupe la RD 307 et se termine au Hameau de Valmartin	6 m	conservée	V.C. entre la RD 307 et Valmartin, CR entre la RD 307 et Chavenay

Chemin	Vert	commence route de Sainte Gemme et se termine RD 307. Forme sur toute la longueur la limite séparative avec Feucherolles	6 m	conservée	
	A 13		Variable	conservée	Z.N.A. de 2 X 100 m
	RD 307	Rue Charles de Gaulle (en agglomération)	Variable	conservée	
		Le surplus	Variable	23 à 25 m	
Déviaton	RD 307			Variable	
	RD 98	1) Route de Villepreux	Variable	conservée	Z.N.A. de 2 X 10 m
		2) Route de Saint Germain depuis le RD 307 jusqu'à A. 13	Variable	conservée	
		3) Depuis A.13 jusqu'à la limite de Fourqueux	Variable	17 m	
Déviaton	RD 98	Déviaton à l'est de la commune		17 m	Z.N.A. de 2 X 10 m
	RD 70 ^E		Variable	17 m	Z.N.A. de 2 X 10 m
Rue de	Sainte Gemme	V.C. n°3. Part de la RD 98 et aboutit au Chemin de Sainte Gemme à la Breteche (ex. C.V. n°3)	7 à 11 m	6 à 10 m	7 bâtiments sont exclus de la servitude d'alignement. Plan d'alignement.
Rue	Lecoq	V.C. part et aboutit à la RD 98 en traversant la rue de Sainte Gemme	5,35 m	6 à 10 m	Plan d'alignement.
Rue	Guitel	V.C. part et aboutit à la RD 98	4,80 à 8 m	conservée	Plan d'alignement. Voie réalisée pour partie à 8 m.
Boulevard des	Plantis	V.C. part de la RD 98 et aboutit au mur de la forêt	6,80 m	conservée	
Rue du	Maréchal Ferrant	V.C. part du chemin du Golf et se termine 181 m plus loin à l'amorce de la section à abandonner de la Rue Daniel Dreyfus	4,60 à 6 m	conservée	ex rue de la Tuilerie Mitoyen sur 181 m avec Noisy-le-Roi (élargissement côté Noisy dans section S.O.-N.E.) Plan d'alignement.
Rue	Daniel Dreyfus	V.C. part du Chemin du Golf et se termine square Daniel Dreyfus	4,30 à 4,80 m	conservée	La section de cette rue comprise entre le square Dreyfus et le Chemin du Maréchal Ferrant devrait être déclassée de la voirie communale dans toute sa longueur.
Rue de	Valmartin	V.C. part de la RD 307 et se termine à la rencontre du Chemin de Sainte Gemme à la Breteche	6,50 à 8 m	conservée jusqu'à la rue de la Procession 10 m entre la Rte de Ste Gemme et le Ch. Des Ormes, 12 m pour le surplus	Plan d'alignement. Maintenant rue de Valmartin sur toute la longueur.
Chemin de	Sainte Gemme à la Breteche	part de la limite de la commune de Feucherolles et se termine rue de Sainte Gemme	7 à 8,50 m	10 m de la rue de Ste Gemme au chemin des Glaises 8 m pour le surplus	ou 10 m pour le surplus si le chemin de Valmartin sur la commune de Feucherolles est confirmé avec une emprise de 10 m au POS de cette commune (ex. C.V. n°3) Plan d'alignement
Chemin des	Deux Croix	V.C. Part de la RD 98 et se termine rue de Valmartin	7 à 11 m	12 m de la RD 98 au chemin de la Fontaine des Vaux 10 m pour le surplus	Ex. C.V. n°5 Plan d'alignement surplus voie réalisée à 10 m
Chemin du	Golf	V.C. part de la RD 307 et se termine à l'entrée du Golf	8 m	10 m jusqu'au chemin du Maréchal Ferrant 8 m pour le surplus	Ex. C.V. n°6 dit chemin de la Tuilerie. Plan d'alignement Alignement supprimé Procédure entérinée
Chemin de la	Tuilerie Bignon	V.C. part de la RD 307 et se termine Chemin du Golf	9 à 12 m	conservée	Entrée principale du Golf
devenu rue	Fressy/neau				
Chemin de l'	Abreuvoir	V.C. part Chemin des Deux Croix et aboutit rue de Sainte Gemme	7 à 8 m	10	Plan d'alignement Voie réalisée à 10 m

Chemin de la	Fontaine des Vaux	part de la RD 307 et aboutit chemin des Deux Croix	10	8 m au droit de la place de l'église	Plan d'alignement Voie réalisée à 10 m
Chemin du	Clos de la Motte	V.C. part de la RD 98 et aboutit au Chemin de l'Abreuvoir	4 à 6 m	5 à 6	Plan d'alignement
Chemin des	Bœufs	part du Chemin de Sainte Gemme à la Bretèche vers la forêt et se termine au carrefour du Chemin du Bois des Arpents	6 à 7 m	8 m	Classé partiellement Voir chemin du Bois des Arpents Pas de plan d'alignement
Chemin de la	Procession	part de la RD 307 et se termine rue de Valmartin	6 m	10 m	Plan d'alignement Voie réalisée à 10 m

